



Espace Mont-Blanc

Projet Interreg III A « Schéma de Développement Durable »

Schéma de Développement Durable de l'Espace Mont-Blanc

Rapport final

COPIL SDD - octobre 2005

LISTE DES ABREVIATIONS

EMB :	Espace Mont Blanc
SDD :	Schéma de Développement Durable
F :	France
I :	Italie
CH :	Suisse
CTMB :	Conférence Transfrontalière Mont Blanc
CoPil :	Comité de Pilotage
RAVA :	Région Vallée d'Aoste
SIENMB :	Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont Blanc
SAT :	Service d'Aménagement du Territoire
SIG :	Système d'Information Géographique
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
GLCT :	Groupement Local de Coopération Transfrontalière
GECT :	Groupement Européen de Coopération Transfrontalière
PNR :	Parc Naturel Régional
MOT :	Mission Opérationnelle Transfrontalière

AUTEURS :

COPIL SDD

Groupements de bureaux mandatés :

- CEDDAET
 - Groupement THOMASSET
 - Groupement de bureaux « BTEE »
-

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

CARTE DU PERIMETRE

CARTE DES 1ères PROPOSITIONS DE PERIMETRE PATRIMOINE MONDIAL UNESCO ET RESERVE DE BIOSPHERE

TABLEAU DE BORD

TABLEAU « SUIVI DES ACTIONS »

EXEMPLES DE CHARTES

FICHES D' ACTIONS

Fiches d'actions transfrontalières

Fiches actions localisées en France

Fiches actions localisées en Italie

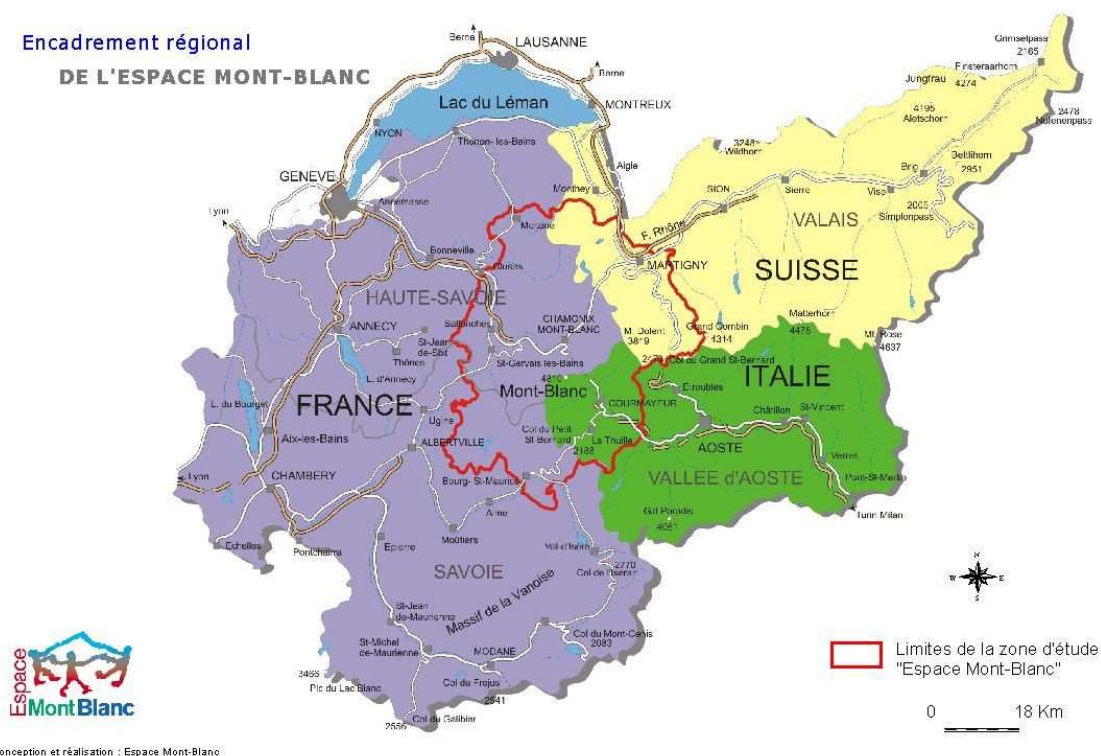
Fiches actions localisées en Suisse

PREAMBULE :

LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESPACE MONT-BLANC

La Conférence transfrontalière Mont-Blanc est l'initiative fondée en 1991 sur le principe de responsabilité commune des collectivités et des populations envers le patrimoine exceptionnel du Mont-Blanc. Le défi était de concilier protection et promotion dans un territoire au cœur des Alpes, l'Espace Mont-Blanc, où un développement équilibré est lié au maintien de la qualité des paysages et des milieux naturels. **Après quelques années de travail commun, la Conférence a souhaité inscrire son activité dans le cadre d'un « Schéma » de développement durable.** Ce document présente, en vue de la consultation, la démarche centrale d'élaboration du Schéma: il illustre en particulier le cadre stratégique, les politiques du développement durable, le programme d'actions ainsi que les outils d'application et de suivi.

Encadrement géographique EMB à l'échelle régionale :



L'Espace Mont-Blanc comprend 35 Communes recouvrant un territoire d'environ 2.800 Km² de quelques 100.000 habitants, dans une région transfrontalière à cheval sur la Savoie, la Haute Savoie, le Valais et la Vallée d'Aoste. Un contexte géographique très différencié, qui par ses valeurs naturelles, paysagères et écologiques représente aussi un milieu sensible et fragile.

Pour ce territoire, la Conférence transfrontalière Mont-Blanc a élaboré un concept de « valorisation active » de la montagne, alliant la protection des milieux naturels et des paysages à la promotion d'activités socio-économiques, dans le sens d'un développement durable.

Pour ce faire, quatre grands objectifs ont été retenus : soutenir l'*agriculture de montagne*, développer une stratégie commune de *sauvegarde de la nature et des paysages*, encourager le *tourisme doux* et limiter l'*impact des transports*. Au fil des années, l'Espace Mont-Blanc a réalisé diverses actions concrètes, des études et des initiatives qui ont permis de « tester » sur le terrain l'application de politiques communes de gestion du patrimoine naturel et culturel. Aussi, cette démarche transfrontalière et participative a permis de mettre en place une méthode de travail commune, un réseau permanent de relations frontalières et une structure de suivi.

A la suite d'une concertation ouverte avec les Ministères de l'Environnement de France, d'Italie et de Suisse, la Conférence transfrontalière Mont-Blanc a exprimé, en 1998, sa volonté d'inscrire sa démarche dans le cadre d'un Schéma de développement durable (SDD). Un mandat a donc été finalisé entre les Ministères de l'Environnement et les trois entités qui constituent la Conférence transfrontalière Mont-Blanc afin d'engager l'élaboration du Schéma.

Le projet d'élaboration du Schéma de Développement Durable a été financé dans le cadre du Programme d'Initiative Communautaire Interreg IIIA Alcotra France-Italie 2000 - 2006. Il a été porté par les entités qui constituent la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc : le Syndicat Intercommunal Espace Nature Mont-Blanc, la Région Autonome Vallée d'Aoste et la République et Canton du Valais.

Le Schéma touche aux thèmes prioritaires de la gestion et l'aménagement du territoire, et, de la sauvegarde et valorisation du milieu naturel. Il est conçu en tant que document ouvert, progressif et évolutif. **Dans l'esprit de poursuivre la démarche participative et de concertation qui a caractérisé son élaboration, par le présent document, le Schéma du Développement Durable de l'Espace Mont-Blanc est mis en consultation auprès des autorités locales, des associations et des acteurs socio-économiques intéressés par sa mise en œuvre.**

Cette consultation sera l'occasion de conforter la mobilisation autour de ce projet pour en assurer une meilleure connaissance, pour susciter le débat et optimiser sa mise en œuvre ultérieure.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le présent rapport est l'aboutissement de la démarche d'élaboration du Schéma de Développement Durable de l'Espace Mont-Blanc (SDD EMB). Il traite également des outils d'application du SDD nécessaires à sa concrétisation et à son suivi, ainsi que le monitoring du SDD par la création d'un observatoire de l'EMB.

L'élaboration du schéma a suivi la démarche illustrée par la figure 1).

Les documents de référence sont, notamment, le rapport sur les Scénarios d'évolution transfrontalier, les Profils territoriaux et environnementaux propres à chaque pays, les Thématiques communes des profils territoriaux, ainsi que toutes les démarches participatives engagées aux niveaux nationaux et transfrontalier.

1.2 Le SDD et ses objectifs

1.2.1 Objectifs formels du SDD

Les trois tâches principales du SDD sont de :

- **Coordonner les objectifs contenus dans les documents d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et du développement durable ;**
- **Formuler des objectifs spécifiques à la région de l'EMB ;**
- **Fournir un cadre aux actions et réalisations concrètes.**

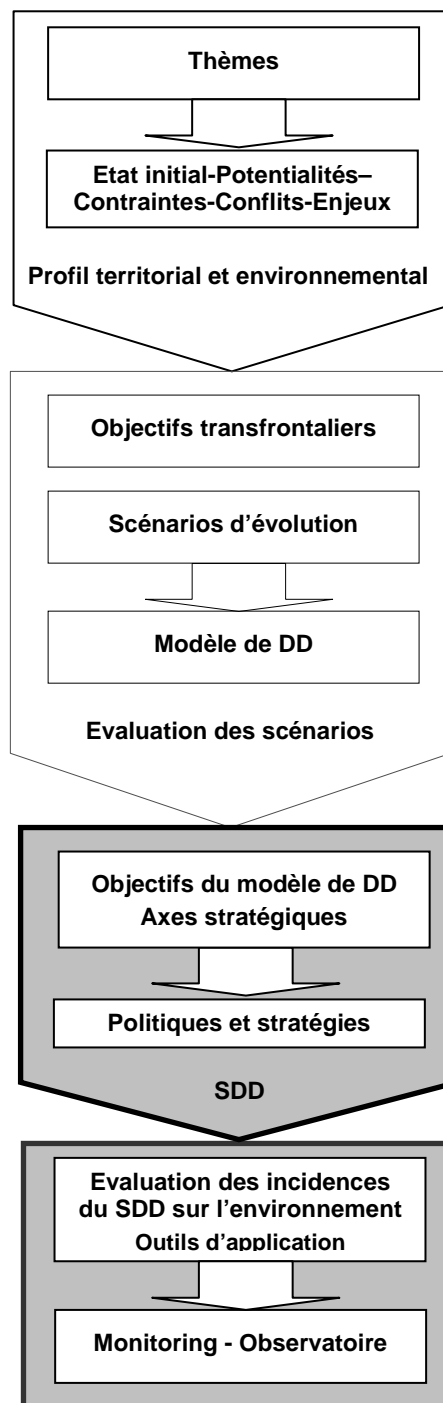


Figure 1 : Etapes d'élaboration du SDD

1.2.2 Enjeux du SDD

Lors du développement des scénarios d'évolution transfrontaliers¹, **cinq enjeux généraux**, issus du regroupement de multiples enjeux détaillés, ont été définis ; ils expriment (sous réserve de validation par les autorités régionales) l'ambition des volontés locales. Ces enjeux sont les suivants :

Enjeu 1 : Développer une capacité de compréhension mutuelle et de coopération ;

Enjeu 2 : Instaurer un développement porteur de valeurs et respectueux de l'environnement et de ressources ;

Enjeu 3 : Préserver durablement le patrimoine naturel, historique, paysager et culturel ;

Enjeu 4 : Renforcer les facteurs de qualité de vie et développer des solidarités entre régions et pays ;

Enjeu 5 : Disposer d'une gestion partagée et commune du territoire.

1.2.3 Objectifs du modèle de développement durable retenu pour l'EMB

Le modèle de développement durable de l'EMB², conçu d'après l'évaluation et la comparaison des scénarios d'évolution transfrontaliers, est organisé autour de **quatre axes stratégiques structurants** (non hiérarchisés) qui correspondent à l'agrégation en de grandes orientations prioritaires et stratégiques des objectifs retenus pour le modèle :

Axe A : Renforcement d'une image forte et valorisation d'une identité commune par le développement d'une capacité de compréhension mutuelle et de coopération ;

Axe B : Développement économique et touristique du territoire EMB tenant compte des spécificités locales et régionales économiques et environnementales ;

Axe C : Préservation et mise en valeur du patrimoine (historique, culturel, naturel et paysager), centré sur la reconnaissance mondiale et l'image du Mont-Blanc ;

Axe D : La mise en œuvre des axes stratégiques s'appuiera sur une structure de coopération efficace, fondée sur la gouvernance entre les différents niveaux institutionnels et entre les acteurs locaux.

¹ CEDDAET, GROUPEMENT SDD MONT-BLANC VALAIS, GROUPEMENT THOMASSET, juin 2005, Scénarios d'évolution transfrontaliers, 50 p

² cf. chapitre 4.1.2 « Scénario retenu : Modèle de développement durable de l'EMB »

1.2.4 Stratégies et politiques du SDD

Les lignes directrices du SDD sont formalisées en **10 axes stratégiques** :

- A Renforcer notre identité commune par les échanges autour de la valeur symbolique du Mont Blanc.
- B Renforcer notre organisation de coopération.
- C Réorienter notre tourisme vers un tourisme durable, diversifié, respectueux du territoire et de ses composantes.
- D Diversifier les économies locales pour mieux tirer parti des atouts du territoire et éviter les déséquilibres socio-économiques.
- E Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires.
- F Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique, culturel et naturel.
- G Agir pour la qualité des paysages, et pour sa reconnaissance par les acteurs locaux.
- H Améliorer la gestion des ressources naturelles et limiter les nuisances (air, eau, bruit, déchets, énergie).
- I Faciliter les communications entre les vallées tout en diminuant les nuisances liées aux déplacements motorisés.
- J Gérer l'espace foncier, l'urbanisation et l'habitat pour un développement socio-économique harmonieux et solidaire.

1.3 Méthode d'élaboration du SDD

1.3.1 SDD, une démarche participative

1.3.1.1 Intérêt de la démarche participative

L'intervention des acteurs locaux et de la population, ceux qui vivent, travaillent et séjournent dans l'Espace Mont-Blanc, est extrêmement importante dans le concept du Schéma de Développement Durable. Cette approche "bottom-up", initiée des souhaits, besoins et aspirations des habitants et des partenaires de l'Espace Mont-Blanc, est essentielle à la démarche et vise à valoriser la capacité de proposition des acteurs locaux.



« Focus group » Economie, lors de l'Atelier du futur transfrontalier

Elle permet de définir une **vision du futur qui part des communautés elles-mêmes**, et non pas uniquement d'études scientifiques et techniques.

La démarche participative vise en effet à élaborer un projet de territoire exprimant le plus largement possible une volonté commune de développement durable et à donner aux collectivités locales la possibilité d'être acteur de leur propre développement.

L'intérêt de la démarche appliquée au SDD consiste à :

- Etablir et mobiliser un partenariat actif avec l'ensemble des acteurs du territoire.
- Favoriser une approche globale et transversale : les problèmes environnementaux et de développement ayant des causes et des effets multiples.
- Utiliser le savoir des gens, qu'ils soient experts, spécialistes en tel ou tel domaine ou "homme de la rue".
- Proposer des actions qui contribuent à la solution de problèmes prioritaires perçus et exprimés.

1.3.1.2 La démarche participative dans l'élaboration du SDD EMB

Les principales étapes de cette démarche participative sont les suivantes :

Enquête sur la qualité de vie :

L'enquête sur la qualité de vie a marqué le commencement de la démarche participative et de concertation avec la population pour l'élaboration du SDD. L'enquête a été réalisée durant l'été 2004 auprès des populations locales, visiteurs et touristes. Elle avait pour objet de mieux définir les attentes et les besoins des populations concernées, avec investigation tant sur la qualité de vie que sur la perception de l'Espace Mont-Blanc. Elle a contribué aussi à informer et sensibiliser la population sur le développement durable et les possibilités

d'action en termes d'aménagement du territoire. L'enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire, élaboré et diffusé selon des modalités différentes dans chaque région :

- **sur le versant français**, un questionnaire a été envoyé à 30.000 foyers, déposé en 5.000 exemplaires dans les offices de tourisme et diffusé via presse et site internet.
- **en Vallée d'Aoste**, l'enquête a été élaborée sur la base d'entretiens à des personnes ressource par le biais d'un questionnaire-interview détaillé, soumis lors de rencontres personnalisées à un échantillon de 35 personnes.
- **en Valais**, un questionnaire d'audition publique a été élaboré et adressé à tous ménages (en 15.000 exemplaires), aux associations locales ainsi que dans les offices de tourisme et via internet.

Des séances publiques de restitution des résultats de l'enquête ont été ensuite organisées, avec une large participation du public intéressé (14 et 18 septembre 2004 à Saisies et Sallanches, 29 octobre 2004 à Orsières, 25 novembre 2004 à La Salle).

Auditions publiques

Avant la phase d'élaboration du SDD, des auditions publiques et des entretiens avec les acteurs locaux ont été organisés dans les trois pays afin de connaître les différentes opinions des élus, du public et organisations quant à l'utilité, au contenu et à la forme du SDD.

- En **France**, en sus des rencontres avec les élus des Communes intéressées, ont été organisés : des ateliers de travail avec des associations de protection de la nature (06.01.05, Chamonix), avec les ONG (13.01.05, Chamonix) et les offices du tourisme (05.05.05, St Gervais), pour ne citer que les principaux.
- Dans le **Valdigne**, du 5 au 13 juillet 2004 cinq rencontres ont eu lieu, une dans chaque commune, avec les maires et les représentants de l'administration communale. Ensuite, du 18 au 20 août 2004, cinq réunions publiques ont été organisées à Courmayeur sur les thèmes de l'économie touristique, de la sauvegarde du patrimoine et l'agrégation sociale.
- En **Valais**, la démarche (juin-juillet 2004) a commencé par des entretiens avec les élus, des représentants des communes, afin d'évoquer leurs préoccupations locales, de découvrir les projets qui leur tiennent à cœur, de cerner leur perception de l'EMB et de connaître leurs attentes. A partir d'images ponctuelles, ces visites ont permis d'obtenir une vision globale de l'EMB à travers les yeux de ses autorités politiques. Ensuite, le 29 octobre s'est déroulée à Orsières, la journée publique « Votre avis nous intéresse », en présence d'une cinquantaine de personnes. En plus de la restitution de l'enquête sur la qualité de vie, les participants ont été amenés à débattre en petits groupes sur les thèmes mis en exergue dans le formulaire d'enquête.

Ateliers du futur

Un atelier du futur transfrontalier, rassemblant des habitants des trois pays et animé par les bureaux d'études réunis, a été organisé le 17 février 2005 à Chamonix. L'Atelier s'est déroulé selon le modèle des *focus group*, avec quatre ateliers à thème : économie, politique

et social, nature et environnement, identité transfrontalière, de quinze à vingt personnes par groupe. Les participants ont été répartis dans les groupes de travail en essayant de maintenir un équilibre entre les trois pays et sur la base de la profession et des intérêts de chacun. Lors de la séance plénière de l'après-midi, les animateurs ont illustré le travail de chaque atelier laissant ensuite à la salle la possibilité d'intervenir pour enrichir le panel de positions et de propositions.

L'Atelier transfrontalier avait été préparé avec des pré ateliers nationaux :

- En **France**, le 6 janvier 2005 à Pringy avec le Comité scientifique ASTERS, Commission Vie Locale et associations des amis des réserves et le 13 janvier 2005 à Chamonix avec PRO Mont-Blanc et les Associations de défense de l'environnement. Un Forum du Futur s'est ensuite déroulé le 29 janvier 2005 à Chamonix, avec la participation de 150 personnes environ.
- En **Vallée d'Aoste**, le 21 janvier à Courmayeur a été organisé « I laboratori del futuro dell'Espace Mont-Blanc », un pré atelier sur les thèmes du tourisme et sur le rapport Valdigne – Espace Mont-Blanc, avec la participation d'une trentaine de personnes.

Diverses manifestations

Tout au long des deux années consacrées à l'élaboration du SDD, l'EMB était présent lors de plusieurs manifestations d'importance qui se sont déroulées. A titre d'exemple on citera le lancement officiel du projet lors de la Journée de l'Espace Mont-Blanc à Villa Cameron, Courmayeur, le 28 mai 2004, la Fête romande et interrégionale du patois (27 et 28 août 2005 à Martigny), la journée « Les Alpes en fête » (07 août 2004 à Martigny) dans le cadre du Festival International Folklorique d'Octodure (FIFO) où un stand EMB avait été dressé au cœur de ces événements. La présence de l'EMB lors des ces festivals a assuré un important travail d' information et de sensibilisation. L'Espace Mont-Blanc et en particulier la démarche SDD ont aussi été présentés dans le cadre du Colloque sur le thème des outils juridiques de la coopération transfrontalière (01 juin 2005 au Palais de la FAO à Rome).

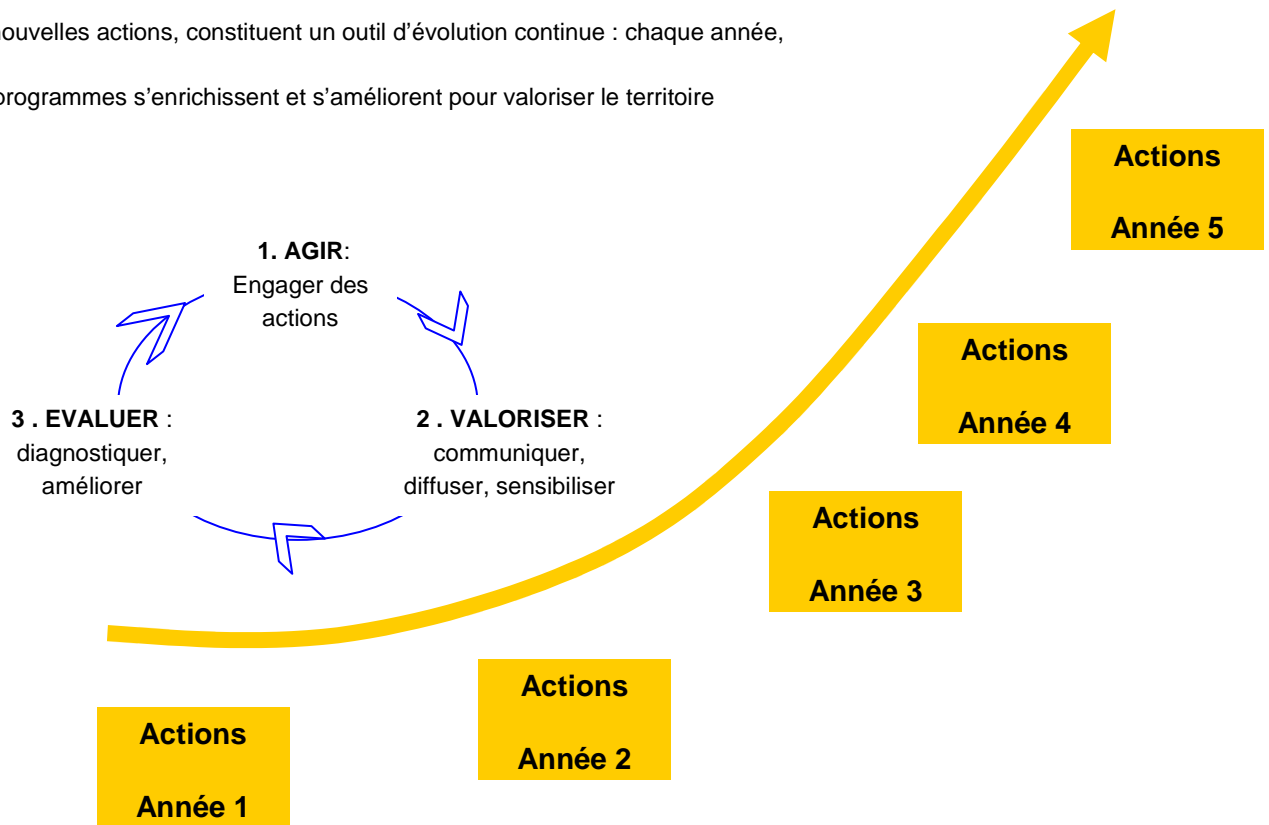
1.3.2 SDD, une démarche évolutive

Le plan d'action proposé dans le Schéma, est ouvert: d'autres actions doivent pouvoir venir enrichir ces premières actions, dans les années à venir, en fonction des attentes de la population et des acteurs locaux, au gré de la mobilisation de nouveaux partenaires, en fonction de l'évolution des mentalités. Le SDD est **un document d'orientations et d'actions évolutif**.

En ce sens, il répond à l'impérieuse et pragmatique nécessité de s'inscrire avec vigueur et rigueur dans **un processus d'amélioration continue**.

Figure 2 : Evolution continue du Schéma de Développement Durable

Le Schéma de Développement Durable, par intégration régulière et méthodique de nouvelles actions, constituent un outil d'évolution continue : chaque année, les programmes s'enrichissent et s'améliorent pour valoriser le territoire



1.3.3 Eléments de référence repris dans le présent document

Le présent document se base sur plusieurs études³ nationales et transfrontalières réalisées précédemment, dont :

- ❑ **La Note de travail sur l'opportunité et les conséquences d'une inscription de l'Espace Mont Blanc dans des dispositifs de protection internationaux**

Cette note traite principalement des procédures et des contraintes institutionnelles liées au classement du site du Mont Blanc en patrimoine mondial de l'UNESCO et/ou Réserve de Biosphère ainsi que des éléments incontournables à prendre en compte si une telle option était retenue ; le contexte dans lequel cette demande de classement pourrait se faire a aussi été analysé.

- ❑ **Les Profils territoriaux et environnementaux nationaux**

Lors de la phase diagnostic, il s'agissait d'identifier les composantes du territoire et de l'environnement ayant un effet sur son organisation et des implications directes en terme de contraintes ou d'impacts sur le SDD.

Les données recueillies dans le SIG-EMB, ainsi que les études existantes et disponibles sur la région concernée ont été mises à profit pour établir le **diagnostic territorial**.

Celui-ci tend à mettre en évidence les composantes et les contraintes liées au territoire en termes d'occupation du sol (affectations), d'aménagement du territoire (objectifs et lignes directrices, relations entre les échelles et les niveaux d'intervention), de ressources et milieux naturels (type, importance, valeur, protection, classement à l'inventaire, etc.), de réseaux de transports (systèmes de transports, parts modales, réseaux et liaisons), sous la forme d'un inventaire exhaustif et illustré par des cartes thématiques.

Le **diagnostic environnemental** correspond à une investigation des contraintes environnementales liées aux milieux naturels et sensibles, aux risques et dangers, aux zones de protection, à la pollution de l'air, etc. Les impacts potentiels ont ainsi pu être identifiés.

Le **diagnostic économique** a permis de faire ressortir les profils régionaux.

Ce diagnostic a abouti à un état des lieux des connaissances et données disponibles par domaine, une analyse de la situation actuelle (contraintes et potentialités, forces et faiblesses) et, enfin, une prévision des impacts potentiels.

La mise en relation de l'ensemble des données issues de ces profils a permis d'identifier les enjeux et orientations (nécessaires pour la constitution des scénarios d'évolution).

³ Ces études peuvent être consultées sur le site Internet de l'EMB, www.espace-mont-blanc.com/synthese-fr.htm, sous la rubrique Documentations à Consulter

□ **Les Thématiques communes des profils territoriaux**

Ce document correspond à une lecture analytique des profils territoriaux qui ont été rédigés sur les trois versants de l'Espace Mont-Blanc. Cette analyse territoriale a été synthétisée en 15 fiches qui sont, en quelque sorte, une clé de lecture des principaux enjeux auxquels l'EMB doit se confronter pour mettre en oeuvre une stratégie de développement durable et, notamment, pour examiner la cohérence des différentes politiques sectorielles

□ **Les Scénarios d'évolution transfrontaliers⁴**

Les scénarios visent à produire des « images » contrastées à l'horizon de l'étude (2020) ainsi que les cheminements préférentiels (leviers) pour y aboutir. En privilégiant de grandes options ou lignes directrices, **les scénarios constituent des outils d'orientation et d'aide à la décision**. Les défis possibles, les problématiques majeures et les tendances fortes, les risques et les enjeux principaux ont ainsi été mis en évidence.

Cette synthèse s'appuie sur une matrice transfrontalière des objectifs spécifiques et constitue le cadre de référence pour les différents scénarios. La matrice de base est constituée de thèmes, de sous-thèmes et d'objectifs ; les thématiques transfrontalières communes sont basées sur les domaines analysés dans le cadre des profils territoriaux et environnementaux.

Le SDD est le fruit des réflexions inspirées tout au long de son processus, comme le démontre le tableau n°1 figurant en fin de rapport .

⁴ cf. chapitre 4.1